

Philippe Billet

Résumé

L'appréhension juridique du service écosystémique de santé lié à la biodiversité

Trois thématiques nous semblent constituer une entrée pour aborder la question en droit, que nous développerons brièvement :

- quelle protection accorder à la biodiversité afin de garantir la pérennité du service "santé", ce qui suppose de lutter contre les espèces envahissantes qui peuvent remettre en cause les équilibres écologiques garantissant ce service ?
- quelle protection accorder aux "savoirs traditionnels" susceptibles d'identifier et de mobiliser ce service spécifique ?
- quel statut reconnaître à ce service, imposant de s'interroger sur l'effective consubstantialité juridique entre les droits sur la biodiversité ou ses éléments et les services qu'ils peuvent rendre, afin de cibler les actions possibles pour assurer leur préservation, d'une patrimonialisation privative à une patrimonialisation plus collective, d'une rémunération du service à l'indemnisation d'une contrainte pour garantir le service.